

Compte rendu de conférences pédagogiques dans les maisons d'Enseignement secondaire du diocèse d'Angers. Année scolaire 1922-1923.

Numéro d'inventaire : 2006.05566

Type de document : livre

Éditeur : Grassin (G.) et Société Anonyme des Editions de l'Ouest (40, rue du Cornet et rue Saint-Laud []) Angers)

Imprimeur : Société Anonyme des Editions de l'Ouest (imp. Grassin et Lecoq réunies)

Date de création : 1924

Description : Livret broché. Couverture papier.

Mesures : hauteur : 250 mm ; largeur : 165 mm

Notes : Grassin (G.) / Société Anonyme de l'Ouest / Richou Frères, administrateurs : imprimeurs-librairies de Monseigneur l'Evêque, du Grand Séminaire et du Clergé. Adresse restituée d'après les comptes-rendus des années précédentes. Imprimatur de l'Evêque d'Angers, Monseigneur Joseph Rumeau, daté du 8 décembre 1923. Compte rendu présenté par Mgr. Crosnier (Alexis).

Mots-clés : Formation initiale et continue des maîtres (y compris conférences pédagogiques)

Filière : Institutions privées

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Angers

Nom du département : Maine-et-Loire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 67

ill.

Lieux : Maine-et-Loire, Angers

COMPTE RENDU
DES
CONFÉRENCES PÉDAGOGIQUES

*dans les maisons d'Enseignement secondaire
du diocèse d'Angers*

Année scolaire 1922-1923



ANGERS
IMPRIMERIE-LIBRAIRIE G. GRASSIN
SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉDITIONS DE L'OUEST
RICHOU FRÈRES, ADMINISTRATEURS
Imprimeurs-Libraires
de Monseigneur l'Évêque, du Grand Séminaire et du Clergé

1924

ÉVÈCHÉ



D'ANGERS

Nous, Joseph RUMEAU, par la miséricorde de Dieu et l'autorité du Saint-Siège Apostolique, Évêque d'Angers,

Vu le compte rendu à Nous présenté par Mgr Crosnier, Directeur diocésain de l'Enseignement libre, résumant et appréciant les *Conférences pédagogiques* qui ont eu lieu, durant l'année scolaire 1922-1923, dans les Institutions ecclésiastiques de Notre Diocèse;

Approuvons ce travail, en permettons l'impression et ordonnons qu'un exemplaire soit adressé à chacun des prêtres qui font partie du corps enseignant dans nos Établissements secondaires.

Angers, le 8 décembre 1923.

† JOSEPH, Évêque d'Angers



MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur de vous présenter le compte rendu des *Conférences pédagogiques* qui ont eu lieu, au cours de l'année scolaire 1922-1923, dans les institutions ecclésiastiques de notre diocèse.

J'attendais, comme à l'ordinaire, *soixante travaux*. On m'en a envoyé, au juste, quarante-quatre : c'est, depuis dix-sept ans, la plus maigre de nos récoltes. Les seize travaux qui manquent — 1 sur 4 ! — se répartissent ainsi : *un* à l'Externat Saint-Maurille, sans raison alléguée; *un* à Beaupréau, pour raison de santé; *quatre* à Baugé, où le nombre des professeurs est minime; *quatre* à Saint-Julien, où il ne s'est tenu que deux réunions; *six* à Mongazon, sans motif exprimé, et une seule séance. Deux secrétaires ont été négligents à envoyer les rapports : j'ai reçu l'envoi de l'un en octobre, l'envoi complémentaire de l'autre, et sur réquisition, en novembre. A la lettre de celui-ci était jointe la promesse d'être plus exact à l'avenir. L'espérance console...

Comme à l'ordinaire, je suivrai l'ordre du programme approuvé par vous, Monseigneur, et je résumerai, aussi brièvement que possible, les idées principales émises dans les rapports et discutées par les professeurs en séance, sous l'autorité très bienveillante des Supérieurs.

NOVEMBRE 1922. — *Réunion préparatoire et constitution de la conférence.*

« Constituer la conférence », c'est élire le secrétaire, désigner les rapporteurs, fixer les jours de réunion.

L'élection du secrétaire se fait sans brigue. Il convient d'écartier la routine ou l'esprit révolutionnaire. J'ai vu peu de changements dans ces élections. Il en est d'heureux.

La désignation des rapporteurs se fait sans enthousiasme, par le roulement ou par le sort. Un secrétaire ou deux écrivent : « Il ne serait pas juste de dire que ce fut à la grande joie de tous. » Peu importe : le grand bien peut ne pas causer la grande joie.

Il est bon d'avoir un jour fixe, chaque mois, pour les réunions : autrement, on diffère ou même on oublie,

